

Mouvement départemental 2023
Fiche de poste : coordonnateur REP+
Réseau d'éducation prioritaire Le Grand Meaulnes de Bourges

Texte de référence :

- [Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014](#) parue au B.O n° 23 du 5 juin 2014, relative à la refondation de l'éducation prioritaire.
- Référentiel de l'éducation prioritaire de janvier 2014

Placé sous l'autorité hiérarchique et pédagogique de l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de Bourges 2, en lien avec le principal du collège Le Grand Meaulnes de Bourges et l'IA-IPR référent, le coordonnateur REP+ bénéficie d'une décharge de 50% et d'une autorisation de déplacement, pour exercer son activité de coordination formalisée dans une lettre de mission.

Il intervient auprès des 1^{er} et 2nd degrés pour coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau.

Qualifications requises :

Professeur des écoles ou directeur d'école avec une expérience en éducation prioritaire ou auprès d'un public sensible (quartier politique de la ville par exemple) et/ou titulaire du CAFIPEMF.

3 domaines :

- Domaine institutionnel
 - ✓ organisation, optimisation et valorisation des ressources du réseau ;
 - ✓ préparation des réunions et secrétariat : comité de pilotage du réseau, réunions de travail, rencontres avec les partenaires (Contrat de Ville, PRE, Cité Educative...);
 - ✓ mise en œuvre et suivi des décisions du comité de pilotage ;
 - ✓ participation à l'écriture des bilans et comptes rendus ;
 - ✓ participation au pilotage du réseau (veille réglementaire, évolutions des pratiques et des orientations de l'EP,...) ;
 - ✓ participation aux réunions académiques ou départementales des coordonnateurs de réseau ;
 - ✓ participation au groupe départemental Education Prioritaire.
- Domaine pédagogique
 - ✓ participation au suivi du volet pédagogique du projet de réseau ;
 - ✓ participation à la réalisation du diagnostic du réseau et à la détermination des priorités ;
 - ✓ participation à la préparation et au suivi du programme d'actions inscrites dans le projet de réseau ;
 - ✓ liaison avec le professeur coordonnateur du cycle 3 du collège, les directeurs d'école et les conseillers pédagogiques ;
 - ✓ participation à l'information (diffusion du projet de réseau, des indicateurs...) et à la formation des acteurs du réseau,(animations pédagogiques, formations REP...);
 - ✓ aide à l'analyse des résultats aux évaluations (locales et nationales) ;

- ✓ tenue des outils de suivi et de pilotage (dont indicateurs du tableau de bord).

- Domaine partenarial
 - ✓ promotion et développement des complémentarités éducatives ;
 - ✓ participation aux rencontres et réunions avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) ;
 - ✓ Participation possible aux instances de la Politique de la Ville et de la Cité Educative.

Compétences souhaitées :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif des 1^{er} et 2nd degrés, des textes et des enjeux du référentiel de l'éducation prioritaire.
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation.
- Être capable de travailler en équipe avec des professionnels de statuts variés, en prenant en compte la diversité des partenaires.
- Maîtriser les outils informatiques et numériques.
- Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations.

Modalités d'exercice :

Les enseignants souhaitant postuler devront impérativement s'informer des conditions particulières de fonctionnement du réseau d'éducation prioritaire concerné auprès de Mme Urien-Laurent, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Bourges 2.

02 36 08 20 49

ce.ien18-bourges-2@ac-orleans-tours.fr

Ils adresseront, par la voie hiérarchique, leur candidature motivée accompagnée d'un curriculum vitae, au format numérique à la Direction des Services départementaux de l'Education nationale du Cher aux deux adresses ci-dessous pour le **19 mars 2023**.

mouvement18@ac-orleans-tours.fr

adasen-mat18@ac-orleans-tours.fr

Les candidats seront contactés pour participer à un entretien avec une commission qui aura **lieu entre le 22 et le 30 mars 2023**.